



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
23.02.2010  
Date de la convocation des conseillers :  
23.02.2010  
point de l'ordre du jour no:  
11

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 05 mars 2010**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Knaff, Codello, Zwally, Weidig, Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal.  
**Absents :** Braz, échevin, Maroldt, Huss, Jaerling, Hildgen, Wohlfarth, Baum, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

08 MARS 2010

Luxembourg

## Le Conseil Communal;

**Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle : éducateurs/trices**

Service : **Secrétariat**  
Esch/Alzette, le

17 MARS 2010

Vu la convention du 18 février 2010 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de l'Education Nationale et de Formation professionnelle relative au personnel de l'enseignement fondamental – Educateurs/trices ;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuvé  
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

En séance

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 05.03.10.  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

Date, qu'en tête  
COMMISSARIAT DE DISTRICT  
15 MARS 2010  
Luxembourg

N° 57 / 10 / CAC

Vu et approuvé  
Luxembourg, le 12.03.10

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
à la Grande Région,  
p.s.d.

TJM